

www.eragny.fr – facebook.com/eragny

ÉRAGNY LE MAG

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

40 Septembre/Octobre 2022

ÉCOLE SIMONE VEILL

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

p.8 / LE DÉCRYPTAGE

DEUX NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR DE NOUVEAUX SERVICES

NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

p. 4 / **BONNE RENTRÉE !**

SUR L'AGENDA

p. 7 / **LÉONARD DE VINCI
OU L'ÉTERNITÉ D'UN GÉNIE**

ILS FONT NOTRE VILLE

p. 14 / **LES BONS RÉSULTATS
DE NOS CLUBS**

EN INSTANTANÉS

p. 17 / **UN ÉTÉ
À ÉRAGNY**



TÉL. 01 30 37 80 11
habitation SOLUTIONS

contact@habso.fr - www.habso.fr

Siège social : 134 avenue Roger Guichard - 95610 ÉRAGNY

Dépôt : 8 allée du Grand Pré - 95640 MARINES



- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- MAÇONNERIE
- COUVERTURE
- PLOMBERIE
- PEINTURE
- RAVALEMENT
- ISOLATION
- MENUISERIES
- MULTISERVICES
- ÉLECTRICITÉ



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

BÉNÉFICIEZ D'UNE PRIME FORAITAIRE*

*accordée par l'état pour les travaux de rénovation énergétique.

EXTENSION



OFFRE SPÉCIALE RENTRÉE

Honoraires 4 %
Photos et visite virtuelle PRO offertes
Diagnostic remboursés *

Rendez-vous dès maintenant en agence
ou sur **weelodge.fr !**

* pour tous mandats signés entre le 05/09 et 30/09/22. Voir conditions en agence



SOMMAIRE

p.4 NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Bonne rentrée !
Éragny labellisée Terre de Jeux
Mise en place de la vidéo verbalisation
Conseil des seniors
Le RPE, un lieu qui fait le lien



p.7 SUR L'AGENDA

Spectacle : Léonard de Vinci ou l'éternité d'un génie

p.8 LE DÉCRYPTAGE

Deux nouveaux équipements pour de nouveaux services



p.14 ILS FONT NOTRE VILLE

Les bons résultats de nos clubs
Sur le chemin des écoles
Devenez pompier volontaire
Faouzi Annajah, des idées durables et engagées



p.17 EN INSTANTANÉS

Un été à Éragny
Remise des dictionnaires
Nettoyage des berges de l'Oise
L'épicerie sociale La Pause déménage
Forum des Associations



p.18 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Chères Éragniennes,
chers Éragniens,



Je tiens tout d'abord à vous souhaiter à toutes et tous une très belle rentrée. Que vous l'ayez passée à Éragny ou ailleurs, j'espère que la période estivale qui s'achève vous aura permis de recharger les batteries et d'entamer cette nouvelle année scolaire de la meilleure des manières.

Les vacances d'été n'ont pas signifié pour autant un arrêt de l'activité pour nos services municipaux. Tout un programme d'animations et d'activités vous a été proposé pendant ces deux mois et dont vous retrouverez le retour en images dans ce magazine.

Cet été encore, nous en avons également profité pour réaliser d'importants travaux au sein de nos écoles, pour continuer de les rénover, de les moderniser. Chaque année, ce sont près de 800 000 € que nous investissons pour le confort de nos enfants et pour rattraper le retard accumulé ces dernières décennies dans l'entretien de nos bâtiments.

Nous avons également finalisé le chantier de l'école Simone-Veil afin qu'elle soit prête à accueillir enfants et enseignants le jour de la rentrée. La construction de ce groupe scolaire était l'un des projets structurants de mon équipe depuis notre arrivée en 2014. Le voir enfin achevé est une réelle satisfaction et le début du renouveau pour ce quartier du Bas-Noyer qui va enfin bénéficier d'équipements publics et de services de proximité.

Autre projet d'envergure qui se termine : la réhabilitation et l'extension du gymnase de la Cavée. Les travaux sont sur le point de se conclure et tous les Éragniens, les associations et les écoliers, pourront profiter d'un équipement rénové, agrandi et modernisé, avec de beaux espaces propices à la pratique du sport.

Nous aurons aussi, enfin, une vraie salle des fêtes, fonctionnelle et confortable, qui manquait aux Éragniens. Elle sera disponible sur réservation pour organiser des événements privés tels que des mariages ou des anniversaires.

En cette nouvelle année scolaire, comptez sur nous pour poursuivre notre engagement à votre service, et vous accompagner au quotidien face à tous les enjeux et défis que l'actualité nous apporte.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

BONNE RENTRÉE !

Une nouvelle année scolaire vient de débiter pour les quelques deux mille trois cents élèves qui fréquentent les écoles de la Ville. L'ouverture de l'école Simone-Veil, fraîchement sortie de terre au Bas Noyer est l'évènement marquant de cette rentrée des classes (voir dossier p.10 et 11 du magazine).

Les mascottes des écoles ont été dévoilées et sont visibles devant les établissements qui, comme chaque année, ont bénéficié de travaux de modernisation et de rénovation pour garantir le confort des écoliers.

Les chantiers de l'été

Dans la poursuite des travaux engagés durant l'année, un certain nombre d'opérations ont eu lieu lors de la coupure estivale.

Dans tous les établissements

- Mise en place de liaison GSM pour les alarmes anti-intrusion : 7 236 €
- Mise en place d'onduleurs destinés à alimenter les portes en cas de coupure d'électricité et éviter qu'elles ne restent ouvertes : 6 782 €

Écoles Henri-Fillette Bas/ Le Bois/ La Challe/ Pablo-Neruda

- Mise en conformité des tableaux électriques : 78 689 €

École Henri-Fillette

- Travaux de câblage pour le raccordement des vidéoprojecteurs interactifs : 76 079 €
- Modernisation et réfection des sanitaires : 54 842 €
- Création d'une issue de secours dans le réfectoire : 10 316 €
- Diagnostic d'étanchéité des toitures et petites réparations

École Pablo-Neruda

- Modernisation et réfection des sanitaires : 67 637 €

École Le Grillon

- Étanchéité des toitures du groupe scolaire et du centre de loisirs.

École La Butte

- Réparations d'étanchéité.

De nouveaux jeux ont été mis en place dans les cours de récréation maternelle des écoles Pablo Neruda, la Challe et les Dix Arpents.

Sept vidéoprojecteurs interactifs seront installés dans les classes élémentaires d'ici le mois d'octobre (deux à Henri-Fillette, trois au Bois et deux aux Dix Arpents).

Une étude pour le remplacement de l'intégralité des menuiseries de l'école de la Challe est en cours avec pour objectif de lancer les travaux à partir de 2023.

Paroles d'Élu



« Comme chaque année, nous avons profité des vacances d'été pour réaliser d'importants travaux qui modernisent et améliorent

notre patrimoine scolaire. Ils s'ajoutent à l'achèvement de la nouvelle école Simone-Veil. Tout ceci illustre notre mobilisation pour placer nos enfants dans les meilleures conditions possibles et leur offrir un cadre de travail confortable, propice à leur épanouissement et leur réussite. »

Alexandre Karadjinov,
Adjoint au maire chargé de l'Éducation

Nouvelles modalités d'inscription aux services périscolaires

Les réservations pour les services périscolaires et extrascolaires proposés par la commune doivent désormais être faites exclusivement sur le **Kiosque Famille**, accessible via le site Internet de la Ville eragny.fr. Vous pouvez dès à présent réaliser cette démarche pour l'ensemble de l'année scolaire. Le délai de clôture pour les réservations à l'accueil du matin, du soir et du mercredi, à la restauration et à l'étude surveillée, est fixé au jeudi avant 8 h 30 pour la semaine à venir. Le délai de clôture des réservations pour les vacances scolaires est fixé à quinze jours francs avant le premier jour des vacances. Pour valider la réservation, le paiement anticipé correspondant à 100 % de la somme doit être effectué auprès du service des Régies, ou par l'intermédiaire du Kiosque Famille avant la clôture des inscriptions.

➤ Plus d'informations au 01 34 48 35 62

Découvrez les mascottes des écoles

Ces logos ont été conçus à partir des dessins réalisés par les enfants de CE1, CE2 et CM1 choisis à l'issue d'un concours. Bravo à eux et merci à leurs enseignants d'avoir mené à bien ce beau projet.



École
Le Bois



École
Pablo Neruda



École
Les Dix Arpents



École
Henri Fillette



École
La Butte



École
Le Grillon



Écoles
La Challe et
Les Longues Rayes



SPORT

ÉRAGNY LABELLISÉE TERRE DE JEUX

Labellisée «Terre de Jeux 2024» en mai dernier par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Éragny rejoint donc le réseau constitué par de nombreuses collectivités et acteurs majeurs du monde sportif.

Cette démarche va permettre à notre Ville de contribuer, à son échelle, aux trois grands objectifs de ces Jeux olympiques : la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux, l'héritage, pour changer le quotidien des gens grâce au sport, et l'engagement, pour faire vivre l'aventure olympique et paralympique au plus grand nombre.

Le label «Génération 2024» destiné aux écoles et établissements scolaires vise,

quant à lui, à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

C'est dans ce cadre que les élèves de l'école du Grillon ont participé à une action où ils ont créé les anneaux olympiques en portant les couleurs officielles. (voir photo) Ils ont été soutenus par les pompiers d'Éragny qui avaient installé la grande échelle pour réaliser les photos.

291

C'est le nombre de personnes abonnées qui suivent les actualités de notre ville à travers sa page Instagram.

Créée en juin dernier, la page connaît déjà un petit succès puisqu'elle a réuni en quelques mois plus de 6500 vues dans ses stories. N'hésitez pas à vous y abonner !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

MISE EN PLACE DE LA VIDÉO VERBALISATION

Dès le 1^{er} octobre, la vidéo verbalisation entrera en vigueur pour sanctionner certaines infractions au code de la route.

Objectifs : améliorer la sécurité des usagers de l'espace public et lutter contre les incivilités. En s'appuyant sur le système de vidéo protection déjà installé sur la commune, la vidéo verbalisation donne à la Police municipale une plus grande réactivité. Un agent verbalisateur effectue en temps réel la surveillance des écrans, repère les infractions et les constate. Les contraventions sont adressées aux proprié-

taires des véhicules à la suite de l'identification de leur numéro de plaque d'immatriculation. Cette méthode peut être utilisée pour tout type d'infraction ne nécessitant pas l'arrestation du conducteur en vertu des articles L121-1, L121-2, L121-3 et R121-6 du code de la route. Cela concerne entre autres le stationnement, mais aussi le non-respect d'un stop ou le franchissement d'un feu rouge. La vidéo verbalisation sera mise en place pour le moment sur l'Avenue Roger Guichard, à la Gare, sur le Boulevard des Aviateurs Alliés, la rue Salvador Allende et sur tout le secteur de la Challe.



CONSEIL DES SENIORS

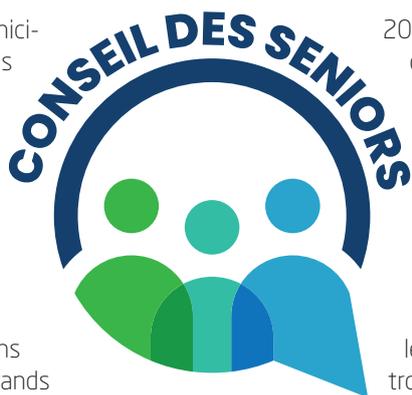
LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !

Instance consultative et participative, le Conseil des Séniors aura pour vocation d'apporter à la municipalité avis, conseils et propositions dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques.

Après le Conseil Municipal des Enfants, puis celui des Jeunes, c'est au tour des Séniors de disposer d'un conseil dédié, leur permettant de partager leurs expériences et leurs connaissances pour améliorer la qualité de vie et enrichir les discussions menées autour des grands projets.

Composée d'une vingtaine de membres et présidée par le maire, cette instance se veut représentative de tous les quartiers de la Ville et souhaite, dans la mesure du possible, respecter la parité.

Alors, si vous êtes âgés de soixante ans ou plus, que vous êtes domiciliés à Éragny, que vous avez des idées à partager, envoyez votre candidature avant le 15 novembre



2022. Dans votre courrier, exprimez vos projets, vos motivations, votre vision de la Ville et ce que vous auriez envie de voir évoluer dans votre commune.

Une fois constitué, le conseil se réunira trois ou quatre fois par an par commissions

thématiques et organisera au moins une assemblée plénière pour présenter les projets étudiés et ainsi décider quels sont ceux à engager.

📌 Candidature à déposer à l'accueil de la Mairie principale, à envoyer par courrier à l'Hôtel de Ville, Place Louis Don Marino, 95610 Éragny-sur-Oise ou à réaliser en ligne sur eragny.fr

Paroles d'Élue



« Notre équipe s'attache depuis le début à accompagner et à prendre soin de nos aînés. Nous le démontrons une nouvelle fois en mettant en place ce « conseil des séniors ». À travers cette instance participative - mais qui n'est pas un conseil municipal parallèle - nous souhaitons qu'ils apportent, grâce à leur regard et leur expérience, des idées et des propositions pour améliorer la ville et la conduite de nos actions. »

Joëlle Martinez,
Adjointe au maire chargée des Personnes handicapées, des Séniors, des Anciens combattants, de la Petite enfance et de l'intergénérationnel



PETITE ENFANCE

LE RPE, UN LIEU QUI FAIT LE LIEN

Lieu central qui réunit parents, futurs parents, enfants et assistantes maternelles, le Relais Petite Enfance est un lieu d'écoute, d'informations et d'échanges. La structure est financée par la Ville et soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales.

L'animatrice du RPE renseigne les parents et les futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant de moins de 6 ans, mais aussi pour toutes questions administratives en toute neutralité.

L'animatrice est également présente pour les assistantes maternelles. Elle apporte une écoute et un soutien réels sur toutes les questions d'ordre administratif (agrément de la PMI, contrat de travail, rémunération, aide de la Caisse d'Allocations Familiales, formations...).

Elle organise sur différents lieux de la Ville des accueils jeux avec les assis-

tantes maternelles qui le souhaitent et les enfants qu'elles accueillent (avec accord des parents). Elle propose ainsi des temps collectifs et des moments d'échanges autour d'activités d'éveil. Le Relais Petite Enfance est un espace de sociabilisation et de partage, d'éveil sensoriel et moteur, qui respecte le rythme de l'enfant.

Depuis cette rentrée, Céline Gilbert, l'animatrice du relais, a développé un nouveau service en ligne à destination des assistantes maternelles afin de leur permettre de réserver des créneaux d'accès à la salle de motricité de la Maison de la Petite Enfance.

SAMEDI 8 OCTOBRE

Forum Emploi

🕒 De 10h à 13h

📍 Centre commercial Art de Vivre

DU 4 AU 22 OCTOBRE

Exposition Christian Joly

🕒 Mercredi et samedi
de 10h à 17h

📍 Maison Bernardin de Saint-Pierre

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

SUPER LOTO DU LIONS CLUB D'ÉRAGNY

Vingt-neuf tirages seront prévus lors de cette nouvelle édition, l'opportunité de remporter de nombreux lots dont un fabuleux séjour en Grèce pour deux personnes. Il est conseillé de s'inscrire au préalable.

VENDREDI 14 OCTOBRE

Cercle d'art : l'art brut

🕒 De 18h à 20h

📍 Bibliothèque Albert Camus

MERCREDI 9 NOVEMBRE

Ateliers de création numérique

🕒 De 14h à 16h

📍 Bibliothèque Albert Camus

📍 Espace des Calandres

🕒 À partir de 12h

📍 Restauration et boisson sur place.

Renseignements :
06 98 19 88 89

INFOS PRATIQUES

Nouveau cabinet thérapeutique

Situé au 99 avenue Roger Guichard, le cabinet **Osez Être** vous accompagne vers votre mieux-être (thérapie, sophrologie, naturopathie...)

Plus d'informations au 07 49 54 04 27
ou cabinetosezetre@gmail.com

Nouveau courtier en énergie

L'agence **Place des énergies**, installée au 3 rue Bernardin de Saint Pierre, accompagne les entreprises et particuliers à négocier leur contrat d'électricité et de gaz.

Plus d'informations au 06 83 86 10 17.

Coaching en épanouissement personnel

Installée au 24 la Challe Pourpre, Isabelle Cippelletti propose des ateliers d'épanouissement corporel (remise en forme, atelier bien être, relaxation etc.).

Plus d'informations au 06 71 60 42 28
ou alaverticaledesoi.wixsite.com/website

Point d'eau au cimetière

Un nouveau point d'eau est désormais accessible en bas de l'ancien cimetière.

ILS SE SONT DIT OUI

28 avril

Alexandra Dahan et Yannick Noël

7 mai

Martin Joly et Marjorie Rouxel

21 mai

Jennifer Theureaux et Patrick Ruiz

28 mai

Carolie Blanche et Nassim Chennoufi
Marie Lecouffe et Walid Chourib
Xavier Gottar et Caroline Jollivel

4 juin

Christophe Revault et Céline Vaccon
Kevin Vieira Pereira et Luna Almeida

21 juin

Irfan Khan et Qurratul Ain

25 juin

Magali Erisson et Audrey Michalon
Yohann Bareteau et Tatiana Colmont
Jérémy Ruiz et Neptali Paredes Lopes

À NE PAS MANQUER

Léonard de Vinci ou l'éternité d'un génie

Nous suivons ce génie dans sa soif pour les machines et sa quête effrénée de progrès. Au crépuscule de sa vie, ses forces, le diminuant, nous le retrouvons obsédé par la nécessité de la transmission du savoir mais aussi, à son grand désespoir, par la peur d'être trahi... Un spectacle stupéfiant dans l'antre du savant.

📅 Vendredi 7 octobre

🕒 19h

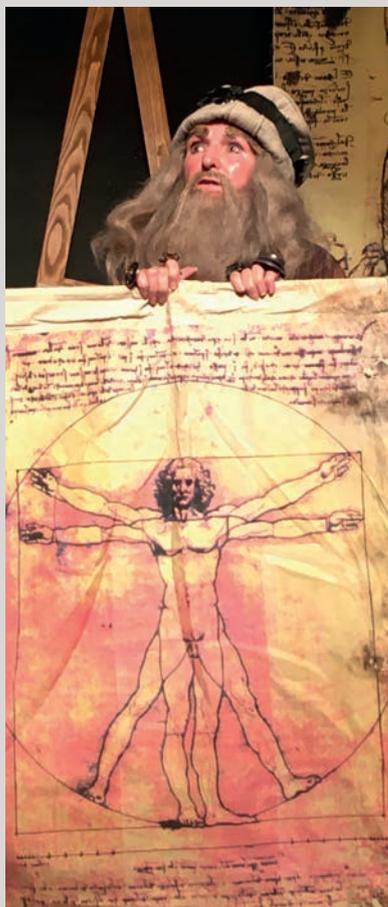
📍 Maison de la Challe

📍 Tarif plein : 10 €

Réduit : 5 €

Réservation

au 01 34 48 35 55



DEUX NOUVEAUX ÉQ POUR DE NOUVEAUX S

La Cavée

Simone-Veil : L'école du Bas Noyer
a ouvert ses portes

La Cavée finalise son renouveau

Nouvelle salle des fêtes :
les modalités de location

EQUIPEMENTS SERVICES

TROIS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire, que symbolise le fait d'ouvrir une école pour vous ?

En ouvrant une nouvelle école, nous envoyons un signal fort, surtout dans notre société actuelle qui tend, au contraire, à réduire les services et équipements publics de proximité. Ce qui n'est pas le cas à Éragny, car nous connaissons l'importance et l'utilité des services publics, et défendons leur présence dans tous les quartiers pour lutter contre les fractures et les inégalités.

C'est d'autant plus vrai dans le quartier du Bas-Noyer qui a subi, avant notre arrivée, un développement tout azimut sans que ne soient prévus les équipements et les services de proximité pour accueillir ces nouveaux habitants et leur permettre d'avoir une vraie vie de quartier.

« Ouvrir une école, c'est fermer une prison », disait l'un des plus grands écrivains de notre histoire, Victor Hugo. Symboliquement, c'est en effet l'illustration d'une politique tournée vers la jeunesse et vers l'avenir, c'est mettre les moyens sur la table pour favoriser l'apprentissage et l'épanouissement de nos enfants, c'est mener un projet éducatif et pédagogique ambitieux et global qui se décline dans tous les aspects de la scolarité et du temps périscolaire.

Après une école, c'est un gymnase entièrement réhabilité et agrandi dont vont pouvoir bientôt bénéficier les Éragniens.

L'autre grand projet structurant de nos mandats est effectivement celui de la réhabilitation et de l'extension du gymnase de la Cavée. En plus de rénover l'existant, nous avons créé de nouveaux espaces sportifs : une salle de gymnastique et une salle de basket.

Des espaces modernes et à la pointe qui vont bénéficier aux associations, mais aussi au rayonnement de la ville, puisqu'ils sont dimensionnés et équipés pour pouvoir accueillir des compétitions internationales.

Nous candidatonons notamment — après avoir glané le label *Terre de jeux 2024* — pour devenir *Centre de préparation aux Jeux* et faire partie de la liste des infrastructures disponibles dans laquelle puiseront les délégations internationales qui souhaiteront s'entraîner autour de Paris en amont des JO 2024.



Dans ce nouveau gymnase, nous y avons également créé une vraie salle de fêtes, spacieuse et esthétique, qui manquait cruellement à la ville d'Éragny. Elle sera disponible à la réservation pour les Éragniens, qui voudraient y organiser des fêtes et événements privés, mais pourra aussi être mise par exemple, à la disposition d'associations de la ville.

Comment arrivez-vous à financer ces grands projets structurants pour la ville sans impacter le portefeuille des Éragniens ?

Il est vrai que nous continuons d'investir et de développer la ville sans augmenter les impôts locaux. Nous y tenons pour ne pas réduire le pouvoir d'achat de nos administrés. C'est le fruit d'une gestion saine et responsable des deniers publics qui représentent l'argent des contribuables et avec lequel nous devons faire preuve de rigueur.

Nous faisons également la chasse aux subventions. Rien que depuis 2020, ce sont près de 6,4 millions d'euros de subventions que nous avons obtenues auprès de nos partenaires principaux (État, région, département) pour le financement de nos travaux, de nos événements ou encore pour le fonctionnement quotidien de nos services publics.

Des partenariats privilégiés que nous nouons grâce à l'implantation de notre équipe. Nous avons une conseillère départementale dans l'équipe, Edwina Etoré, et je suis moi-même conseiller régional. Ce qui nous permet d'aller défendre, dans ces instances, les intérêts d'Éragny et de porter la parole des dossiers importants de notre territoire.

Car nous avons à cœur de continuer d'investir pour améliorer le cadre de vie et le quotidien des habitants, tout en prenant en compte les contraintes financières et budgétaires qui touchent toutes les collectivités.

SIMONE-VEIL : L'ÉCOLE DU BAS NOYER A OUVERT SES PORTES

UN ÉQUIPEMENT PUBLIC ATTENDU

En plein cœur du quartier du Bas Noyer, l'école Simone-Veil a accueilli ses tout premiers élèves. Avec son architecture contemporaine aux lignes épurées, mêlant des matériaux bruts comme le béton, le bois et le verre, elle s'intègre parfaitement au paysage urbain.

Grâce à la qualité des matériaux choisis, son orientation et son mode de conception, le bâtiment est certifié Haute qualité environnementale (HQE). Il accueille, sur plus de 2000 m² et deux étages, dix salles de classe, une salle polyvalente, une salle des maîtres, une salle de réunion, une infirmerie, deux salles d'activités périscolaires et un réfectoire. Deux cours de récréation, pour la maternelle et l'élémentaire, ainsi qu'un espace jardin pédagogique complètent cet ensemble. Cette opération a représenté un investissement de 12,2 millions d'euros, financé à hauteur de 10,7 millions par la communauté d'agglomération de



Cergy-Pontoise et 1,5 millions par le conseil départemental du Val-d'Oise, et a été menée sur plus de deux ans.

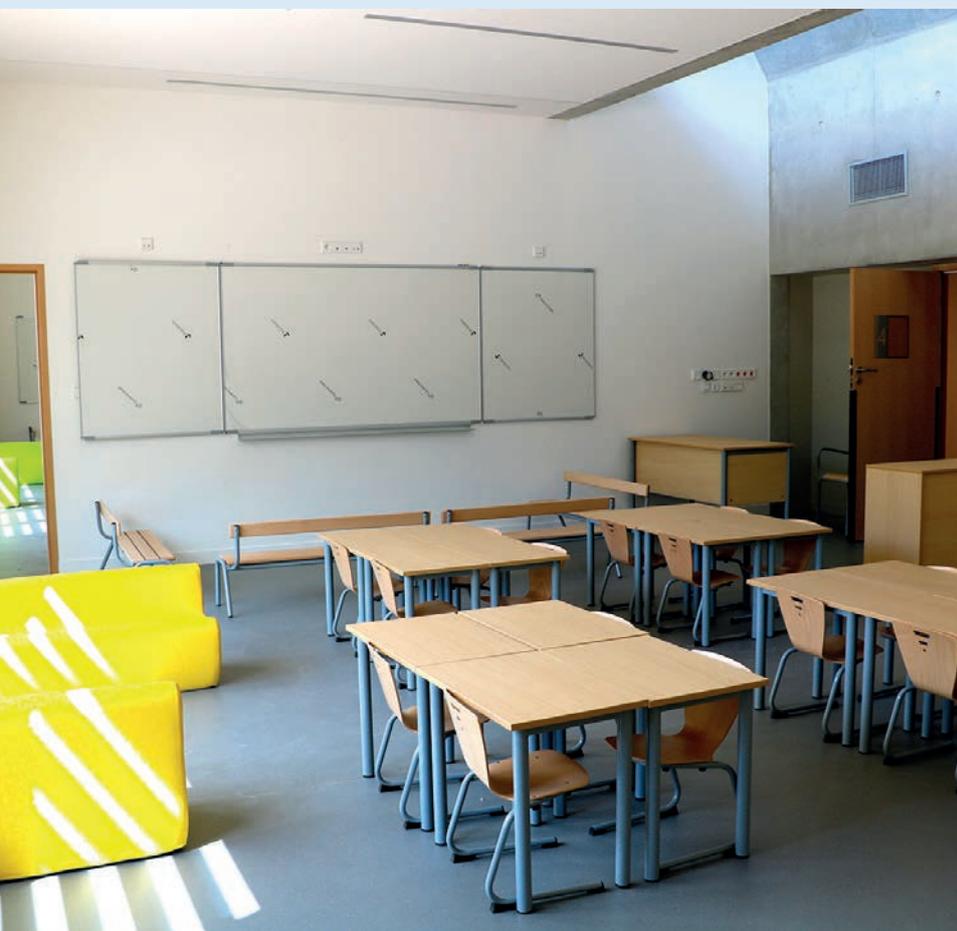
Installée dans un quartier en pleine évolution mais dépourvu d'école de secteur et d'équipement public de proximité, l'ouverture de cet établissement va faciliter le quotidien de plusieurs centaines de familles du quartier dont les enfants étaient jusqu'alors scolarisés dans les autres établissements de la Ville. Véritable école de quartier, pensez à privilégier la marche ou les déplacements doux pour vous y rendre !

UNE NOUVELLE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Afin d'encadrer les élèves, l'Éducation nationale a nommé un nouveau directeur et huit enseignants. La Ville, quant à elle, a œuvré à la mise en place d'une équipe d'Atsem et d'agents qui assurent l'organisation des temps périscolaires sur l'accueil du matin, la restauration, l'accueil du soir et l'étude surveillée. Un redéploiement de certains membres du personnel déjà employés par la commune a été réalisé dans le but d'optimiser les effectifs, complété par le recrutement d'un responsable d'office et d'un responsable du périscolaire.

Comme dans les autres écoles de la Ville, les enfants peuvent être déposés à l'accueil périscolaire dès 7 heures le matin, jusqu'à leur entrée en classe et y rester jusqu'à 19 heures le soir, avec une inscription préalable sur le Kiosque Famille. Le mercredi, c'est au centre de loisirs Jeannette-Largeau qu'ils pourront être accueillis pour la journée.

[Plus d'infos sur eragny.fr](#)



UN QUARTIER EN MUTATION

La livraison de l'école Simone-Veil marque un tournant dans l'évolution du quartier du Bas Noyer qui, depuis de nombreuses années, vit au rythme des travaux et de la construction de logements. Il s'agit en effet du tout premier équipement public à ouvrir ses portes. Si le quartier n'est pas encore totalement finalisé, l'objectif de la municipalité consiste à privilégier des aménagements à taille humaine pour apporter d'autres équipements publics et services de proximité bénéficiant à tout le quartier : cabinet médical, crèche, commerces ...

Un projet a ainsi été présenté aux habitants le 27 juin dernier en réunion publique. Il inclut, entre autres, le périmètre de l'ancien garage Toyota et comprend la création d'une grande place ouverte, entourée de commerces et de restaurants, qui constituera le nouveau cœur de ce quartier. Ce sera un vrai lieu de vie, qui donnera une âme au Bas-Noyer, propice à la détente et à l'organisation, par exemple, d'événements festifs et conviviaux en plein air. Une maquette de ce projet est visible au Centre Technique Municipal, au 194 rue de l'Ambassadeur (aux horaires habituels d'ouverture).



EN CHIFFRES :

10 C'EST LE NOMBRE DE CLASSES DE L'ÉCOLE (4 CLASSES MATERNELLES ET 6 CLASSES ÉLÉMENTAIRES). NEUF CLASSES SONT OUVERTES POUR LE MOMENT.

280 C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES POUVANT ÊTRE ACCUEILLIS AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

2518 m² C'EST LA SUPERFICIE DU BÂTIMENT

1294 m² C'EST LA SUPERFICIE DES COURS DE RÉCRÉATION

14 C'EST LE NOMBRE D'AGENTS MUNICIPAUX QUI TRAVAILLENT DANS L'ÉCOLE

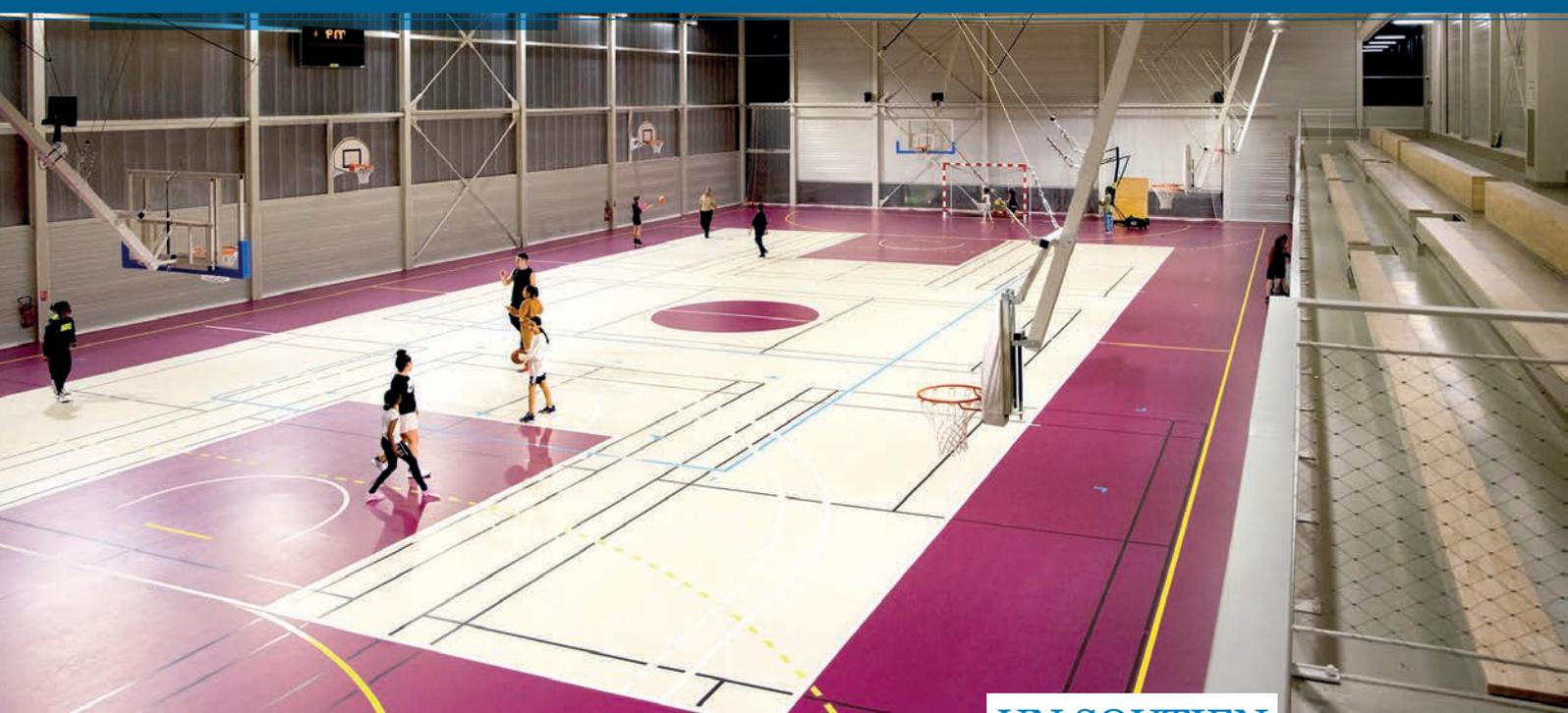


UN MOT SUR SIMONE VEIL

Figure emblématique de la lutte contre la discrimination des femmes, Simone Veil est une femme politique française née en 1927 et décédée en 2017.

Première femme ministre sous la Ve république, elle porte en 1975, la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse. Engagée dans la construction du projet politique européen, elle participe par la suite aux pre-

mières élections au suffrage universel, est élue députée et est amenée à présider le Parlement européen. Ancienne déportée, elle devient alors un symbole de la réconciliation franco-allemande. En 2008, elle est élue à l'Académie française et devient « immortelle ». Un an après sa mort, en 2018, elle entre au Panthéon, accompagnée de son mari, dans la crypte des grands hommes et grandes femmes de la Nation. La Ville a sollicité ses fils afin d'obtenir l'autorisation de renommer l'école du Bas Noyer, Simone Veil, et ainsi rendre hommage à son remarquable parcours.



LA CAVÉE FINALISE SON RENOUVEAU

Engagé en 2019, le projet de réhabilitation du gymnase de la Cavée est maintenant finalisé. Les associations ont pu maintenir leurs activités tout au long du chantier. La municipalité avait en effet souhaité conserver, malgré un impact sur la durée des travaux, l'accès à l'infrastructure pour les associations et leurs adhérents.

Grâce à cette réhabilitation et à une partie de son extension, le gymnase est désormais composé de :

- ➔ Une **salle omnisports** de 1000 m² avec gradins de deux cents places. Cette salle omnisports permet l'accueil des scolaires et des associations sportives. On peut y pratiquer le basketball, le handball, le badminton et le volley-ball. Cette salle dispose de deux vestiaires, de sa sonorisation et d'un ensemble de locaux de stockage.
- ➔ Une **salle de gymnastique** de 730 m² entièrement équipée (praticable dynamique, agrès sur fosse, agrès hors fosse, plateau de parade, trampoline...), elle dispose également de tribunes de cent cinquante places et de sa sonorisation. Elle est accessible aux scolaires et au club de gymnastique. Elle dispose également de deux vestiaires et de locaux de stockages dédiés.
- ➔ Une **salle de danse** de 180 m² disposant de miroirs, d'un vestiaire et d'un local de stockage.
- ➔ Un **dojo** de 180 m² entièrement équipé de tatamis disposant d'un vestiaire et de trois espaces de stockage.

L'autre partie de l'extension du gymnase a été réalisée pour accueillir une salle polyvalente, elle sera dédiée à l'organisation d'événements familiaux ou municipaux. La salle d'une surface de 364 m² dispose d'un local traiteur et de mobilier permettant l'accueil de cent cinquante convives. Dotée d'un espace scénique, d'une régie son/lumière, elle dispose aussi d'une belle terrasse et d'un parking entièrement rénové.

UN SOUTIEN FINANCIER ANTICIPÉ

Afin de ne pas faire porter le poids budgétaire des dépenses engagées pour ce chantier de taille, la Ville a lancé, dès le début du projet, des demandes de subventions auprès de ses partenaires. Ainsi, le département, la région et l'État ont participé financièrement à différentes étapes du chantier.

La région : participation à hauteur de 1 200 000 €. Soit 700 000 € pour l'équipement plurifonctionnel obtenu dans le cadre du Contrat d'Aménagement Régional (CAR*) et 500 000 € pour la construction du gymnase obtenu dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL**).

Le département : participation à hauteur de 920 000 €. Soit 280 000 € pour l'équipement plurifonctionnel obtenu dans le cadre du CAR et 640 000 € pour la construction du gymnase.

L'État : participation à hauteur de 628 265 € obtenus dans le cadre de la DSIL.

**Qu'est-ce que le CAR?*

Proposé par la Région Île-de-France ce type de contrat permet d'accompagner les collectivités franciliennes dans leurs projets d'investissement concourant à l'aménagement, au développement et à l'équipement cohérent et durable sur l'ensemble du territoire. Les travaux peuvent concerner des lieux dédiés à la petite enfance, à la famille, des espaces culturels ou de loisirs ou des aménagements urbains.

***Qu'est-ce que la DSIL?*

Cette dotation permet de financer les grands projets d'investissements des communes ou des agglomérations. Elle répond à trois grandes orientations : la transition écologique, la résilience sanitaire et la rénovation du patrimoine.

EN CHIFFRES :

2 758 586 € ENGAGÉS
DANS LA POURSUITE DES
TRAVAUX DE RÉHABILITATION
ET D'EXTENSION DU GYMNASE

7 500 ADHÉRENTS AUX
ASSOCIATIONS DE LA VILLE DONT
LA MOITIÉ UNIQUEMENT POUR
LES CLUBS SPORTIFS

42 723 € DE SUBVEN-
TIONS DONNÉES PAR LA VILLE
AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES
(ANNÉE 2021)

2 090 m² DÉDIÉE AUX
PRATIQUES SPORTIVES AU SEIN
DU GYMNASE (SALLE OMNISPORTS,
DOJO, SALLE DE DANSE, SALLE DE
GYMNASTIQUE)

364 m² C'EST LA SURFACE
DE LA NOUVELLE SALLE POLY-
VALENTE (VESTIAIRE ET OFFICE
TRAITEUR COMPRIS)

113 DEMANDES DE LOCATION
ENVOYÉES CHAQUE ANNÉE PAR
DES PARTICULIERS POUR LEURS
ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX

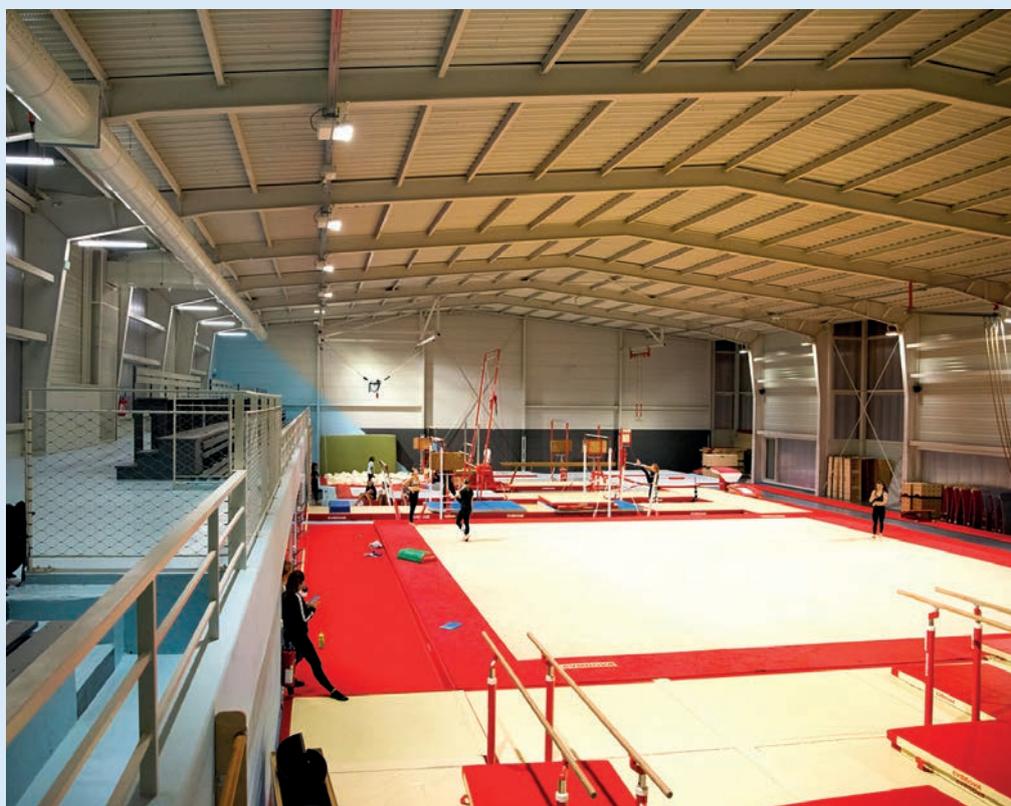
DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

Grâce à cette structure entièrement rénovée et dotée d'équipements de qualité, la Ville a déposé en juin dernier sa candidature pour devenir Centre de Préparation aux Jeux (CPJ). Le principe est simple : chaque collectivité labellisée Terre de Jeux 2024 (voir article page 5) peut candidater pour être référencée centre de préparation aux jeux et devenir, le temps d'un stage ou comme base arrière pendant la durée des jeux, un lieu d'entraînement, de récupération ou d'acclimatation pour

les équipes présentes aux compétitions des jeux.

Les centres de préparation répondent à des caractéristiques techniques précises concernant leurs équipements sportifs, leurs services d'accueil ou leurs infrastructures.

Grâce à ce nouvel équipement que représente le gymnase de la Cavée, la Ville espère bien être référencée et ainsi accueillir des équipes venues du monde entier pour devenir une étape vers la victoire de ces futurs champions !



NOUVELLE SALLE DES FÊTES : LES MODALITÉS DE LOCATION

La salle sera mise à la location d'ici la fin d'année 2022.

Pour les personnes qui souhaiteraient la louer en vue d'y célébrer un mariage, un anniversaire, des noces d'or ou tout autre événement familial privé, il suffit de réaliser votre demande via le formulaire en ligne sur le site de la Ville eragny.fr.

Il vous sera demandé les dates et

horaires précis de votre événement et ceux de votre location (une amplitude plus large est possible afin de prévoir la décoration et l'installation de votre événement). Vous devrez également indiquer le nombre de personnes attendues et fournir un justificatif de domicile pour bénéficier du tarif accordé aux Éragniens.

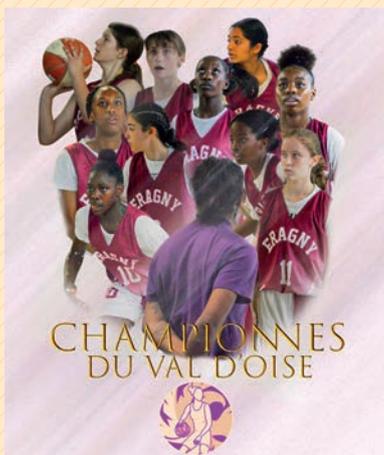
Votre demande sera ensuite traitée

dans les plus brefs délais puis un contrat vous sera transmis, à remettre signé à la Ville avant votre événement. Une visite et un état des lieux d'entrée et de sortie seront calés avant la remise des clefs.

➤ [Plus d'informations sur eragny.fr](http://eragny.fr)
(Démarches en ligne / Réservation de salles)

LES BONS RÉSULTATS DE NOS CLUBS

À l'heure où la saison reprend doucement, il nous semblait important de revenir sur quelques-unes des réussites de nos sportives et sportifs qui ont porté haut les couleurs de la Ville dans les différentes compétitions. Bravo à tous !



BASKET

Les Phoenix d'Éragny Basket Club champions du Val-d'Oise

À l'image de la section féminine des Phoenix d'Éragny, où les **Éragny Ladys Basket** ont su briller et montrer que le Basket féminin a toute son importance.

Cette année, toutes les catégories féminines du club évoluent en Division 1 du département, et se distinguent de manière remarquable à travers de bons résultats. En effet, les U13 et U18 féminine, ont toutes deux respectivement terminé à la seconde place de leur poule et terminé leur honorable parcours en demi-finale des play-offs. Les U15 fé-

minine, quant à elles, terminent 1^{res} au classement départemental avec un taux de 100% de victoires. Elles remportent les play-offs et accèdent au titre de championnes du département au terme d'une finale face aux Spartiates de Cergy-Pontoise. Leur coach et directeur technique, William, salue la force de travail, le sérieux et la dévotion de ces joueuses.



GYMNASTIQUE

La GSA dans le dernier carré

Les féminines de l'association de Gymnastique Sportive et Artistique d'Éragny ont resplendi cette année sur les différentes compétitions, atteignant même les finales nationales.

C'est à Vaires-sur-Marne, lors des demi-finales nationales, que nos gymnastes ont décroché le podium. Trois catégories ont participé à la compétition, les jeunes de

11 ans et plus, les 11-15 ans et les 11-18 ans. Et ce sont bien les Éragniennes qui ont remporté la seconde place au classement des trois différentes sections et qui repartent avec leurs médailles d'argent, se qualifiant ainsi aux finales nationales à Agen, en Lot-et-Garonne. Les jeunes féminines de 7 et 8 ans ont, quant à elles, atteint les finales jeunes à Wingles, dans le département du Pas-de-Calais.

UNE CÉRÉMONIE DÉDIÉE

Le Trophée des champions aura lieu le **14 octobre** à 19 heures au Gymnase de la Butte pour récompenser les sportifs et féliciter les clubs de la Ville.

FOOT

L'AS Éragny crée la sensation

L'équipe U15 féminine de l'AS Éragny a réalisé une saison exceptionnelle. Elle clôturé l'année en étant leader de la seconde division régionale, et monte par conséquent en Régionale 1.

Mais le parcours ne s'arrête pas là. C'est à l'occasion des quarts de finale de la Coupe de Paris U15 que les Éragniennes réalisent un exploit historique. Le club de l'AS Éragny élimine le grand favori de la compétition, le Paris-Saint-Germain. Au cours d'un match serré, les joueuses ont réussi à s'imposer 1-0 à domicile, au stade Louis Larue, face au PSG. Elles disputeront par la suite les demi-finales de Coupe de Paris ainsi que la finale de la Coupe du Val-d'Oise.

BMX

Les pilotes éragniens sur tous les terrains

Le BMX Club d'Éragny clôturé la saison avec pas moins de six médailles remportées par les jeunes Éragniens lors du championnat Île-de-France à Osny. Les pilotes ont également participé au Trophée de France de BMX et au Challenge France, sans oublier la qualification de deux pilotes au niveau national.

ARTS MARTIAUX

L'École du Dragon accumule les titres

L'École du Dragon enseigne différentes techniques de combat et transmet la passion des arts martiaux aux petits et grands. La Coupe de France 2022 de Vo Co Truyen Vietnam (combat et techniques d'art martial vietnamiens) a vu briller le club. Il a obtenu la seconde place en catégorie technique, ainsi que six médailles d'or, sept médailles d'argent et quatre médailles de bronze pour neuf compétiteurs. Le club a également obtenu, en combat, une médaille d'or, deux médailles d'argent, une médaille de bronze et trois diplômes d'instructeur fédéral.

OUVRAGE

SUR LE CHEMIN DES ÉCOLES

Après avoir mené d'importantes recherches historiques sur les établissements scolaires de la Ville, l'association Les Amis du Village vient de publier un nouvel ouvrage intitulé *Sur le chemin des écoles*.

Dotée d'une unique école jusqu'à la première moitié du XX^e siècle, Éragny va voir sa population augmenter avec la création de la Ville Nouvelle. De nouvelles écoles vont être construites tour à tour, jusqu'à celle du Bas Noyer qui vient d'ouvrir ses portes. En s'appuyant sur les archives et les textes officiels, cet ouvrage écrit par les Amis du Village, relate chronologiquement la construction des écoles à Éragny. Vous pouvez l'emprunter à la bibliothèque ou en faire l'acquisition auprès des Amis du Village. Vous pouvez aussi découvrir la version synthétique à l'aide des panneaux informatifs installés sur les portails des écoles, en parcourant l'itinéraire piéton qui relie chaque établissement de la Ville.



ENGAGEMENT

DEVENEZ POMPIER VOLONTAIRE

Le centre d'incendie et de secours d'Éragny-sur-Oise recherche des pompiers volontaires, composante indispensable de la chaîne de compétences en charge des secours à la personne.

Quarant-cinq sapeurs-pompiers volontaires sont déjà engagés sur le centre d'Éragny, alors pourquoi pas vous ?

Pour s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, il suffit d'adresser sa candidature au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du département du Val-d'Oise en joignant une lettre de motivation, un

curriculum vitae, une copie de votre carte d'identité, vos diplômes scolaires (facultatif) et vos diplômes de secourisme (facultatif). Alors, n'hésitez plus, tentez l'aventure.

📞 **Infos pratiques :** www.sdis95.fr

PORTRAIT

FAOUZI ANNAJAH : DES IDÉES DURABLES ET ENGAGÉES

Vous l'avez peut-être déjà aperçu sur votre écran TV à travers son dernier spot de pub ? Faouzi Annajah a fait la une de l'actualité en mai dernier à l'occasion du salon de Turin où il présentait son produit phare : un véhicule SUV roulant à l'hydrogène vert.

Une véritable révolution dans le monde de l'automobile puisque l'hydrogène vert est produit par électrolyse de l'eau, à partir d'électricité renouvelable, ce qui constitue un des leviers vers la transition énergétique. Et Faouzi Annajah est fier d'avoir pu concrétiser ce rêve en alliant son envie de réussite, sa fibre écologique et son

intérêt pour l'environnement. À travers sa start up NamX, ce jeune Éragzien de tout juste 29 ans a un bel avenir devant lui. Entrepreneur d'origine marocaine, il a su s'inspirer de l'expérience de son père qui a travaillé longtemps à l'Usine Renault, pour développer sa passion de l'automobile et de l'innovation. Sa force, il la tire également de ses origines et de son engagement pour le continent africain puisqu'il lui tient à cœur de pouvoir produire une partie de ces véhicules zéro-émission au Maroc ou en Afrique pour y créer une dynamique économique. Un beau parcours qui pourra donner des idées à nos jeunes Éragziens.



► Juin > août

Un été à Éragny

Le 21 juin a marqué le début de l'été mais a surtout été le point de départ des nombreuses festivités qui ont rythmé la période estivale à Éragny. Avec les incontournables comme la Fête de la Musique, Diver'stival, Vive l'été, le Bal Populaire ou les nouveautés comme l'opération Jardins ouverts.



Vive l'été



Bal Populaire



Jardins Ouverts



Fête de la Musique



Diver'stival

10 juin

Nettoyage des berges de l'Oise

L'opération de nettoyage des berges de l'Oise a fait son retour cette année. Vous avez été nombreux à participer avec enthousiasme à cette grande action en faveur de l'environnement. Un grand merci à tous les enfants, les bénévoles, aux Amis du Village et au directeur de l'école Henri-Fillette qui ont collaboré pour mener à bien cette opération de nettoyage.



21 juin

Remise des dictionnaires

Les enfants des classes de CM2 ont tous reçu un dictionnaire offert par la Caisse des Écoles, remis en main propre par monsieur le maire venu à leur rencontre au sein des établissements pour l'occasion. Il a valorisé leur parcours d'écolier et leur a souhaité une bonne continuation avant leur prochaine rentrée en 6^e.

4 septembre

Forum des Associations

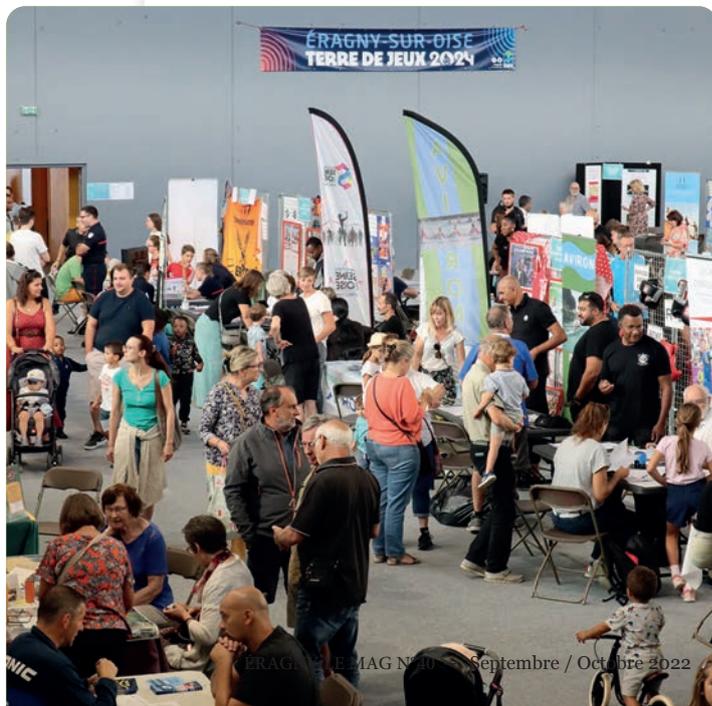
Pas de début d'année scolaire sans forum des associations ! C'est l'évènement idéal pour découvrir de nouvelles pratiques sportives ou artistiques, décider de s'investir pour une cause ou tout simplement se réinscrire à son activité préférée. Comme chaque année, les associations étaient près d'une centaine à être représentées.



30 juin

L'épicerie sociale La Pause déménagement

L'épicerie sociale et solidaire « La Pause » s'est installée dans ses nouveaux locaux au 7 sente des Près. Plus d'informations sur eragny.fr



Tribune de la Majorité municipale

LR, UDI, sans étiquette

Tous les élus de la majorité municipale vous souhaitent à toutes et tous une très belle rentrée. Qu'elle vous soit la plus sereine possible après des vacances d'été qui auront été, nous l'espérons, reposantes et apaisantes.

Car cet été nous a malheureusement ramenés à la dure réalité du changement climatique et de ses conséquences sur notre environnement et sur notre quotidien : incendies; orages violents et inondations; sécheresse et rareté de l'eau. Autant d'événements qui sont amenés à se répéter plus fréquemment, et pour lesquels nous devons — pouvoirs publics et citoyens — trouver des solutions pour y remédier, ou du moins nous y adapter.

Nous nous y attelons à notre niveau, en impulsant par exemple des pratiques durables et responsables dans le fonctionnement de nos services publics, en créant des zones de fraîcheur dans nos écoles et sur les espaces publics, en réfléchissant à planter des végétaux moins gourmands en eau et plus résistants à la chaleur, en travaillant à développer les mobilités douces, etc.

Nous devons aussi apprendre à en finir avec la surconsommation et le fantasme des stocks inépuisables, notamment dans le domaine énergétique. Le temps de l'insouciance semble bien achevé. L'inquiétude et l'incertitude règnent en effet sur l'hiver à venir et sur les pénuries de gaz et d'électricité qui ne sont désormais plus un lointain mirage. Nous, collectivités, ne sommes pas bénéficiaires du bouclier tarifaire mis en place par l'État, mais nous serons vigilants et aiderons les Éragniens qui seraient impactés par la conjoncture.

C'est ainsi l'occasion de remercier et de rendre hommage à toutes ces femmes et ces hommes qui luttent contre les affres de ce dérèglement climatique et qui s'engagent, au quotidien, pour protéger les biens et les personnes.

Les sapeurs-pompiers de France ont traversé un rude été, aucune région de notre pays n'a été épargnée par les incendies qui ont mis en lumière les limites de notre système de protection civile, bien qu'atténuées par le dévouement et l'énergie sans faille de nos soldats du feu.

À Éragny, nous tissons un lien particulier avec nos sapeurs-pompiers tant nous avons conscience de ce que nous leur devons, et sommes reconnaissants pour leur investissement. Plus largement, nous soutenons et rendons hommage à toutes les forces de sécurité intérieure, dont le dévouement au service des autres représente le ciment de leur engagement.

Pompiers, policiers, gendarmes, militaires, secouristes, plus que jamais ils demeurent le rempart de notre République et notre bouée de secours face aux incertitudes conjuguées du changement climatique et de la conjoncture géopolitique mondiale. Aujourd'hui comme demain, nous aurons besoin d'eux.

Ces perspectives semblent peu réjouissantes, mais nous agissons pour les solutionner. Elles ne doivent pas non plus nous empêcher de continuer de profiter des parenthèses enchantées qui s'offriront à nous. Nous avons hâte de vous retrouver et de partager avec vous les événements et moments qui font la richesse de notre commune et qui nous apportent joie et sourire.

Tribune des groupes minoritaires

ÉCOLE : PEUT MIEUX FAIRE

Le 1^{er} septembre, les enfants du quartier du Bas-Noyer ont découvert leur nouveau groupe scolaire Simone Veil flambant neuf, construit et financé par la communauté d'agglomération, comme pour tous les nouveaux quartiers de Cergy-Pontoise.

École spacieuse et agréable d'après ceux qui ont eu la chance de la visiter (ce n'est pas le cas des élus de l'opposition), même si sa conception lui donne un petit air de bunker coincé entre immeubles, friche de Toyota, voie à forte circulation et ligne de chemin de fer.

Situation sans doute satisfaisante pour 10% des petits écoliers d'Éragny, mais qui ne peut cacher les difficultés de cette rentrée marquée par des suppressions de classe dans les autres écoles, des incertitudes sur le devenir de l'école Henri-Fillette, les inquiétudes sur les tarifs des services périscolaires, après deux augmentations décrétées (contre notre avis) en janvier et mars 2022 alors que le pouvoir d'achat est une préoccupation constante.

Une rentrée qui pourrait faire l'objet d'une appréciation mitigée telle que « Efforts encore insuffisants, peut mieux faire... »

Yannick Maurice, Pierre Mathevet, Sylvie Morelle
Élus **Éragny Printemps 2020**
eragnyprintemps2020@gmail.com

ÉRAGNY LE MAG n°40 Sept./Oct. 2022 Ville d'Éragny-sur-Oise



- Directeur de la publication : Thibault Humbert
- Direction de la Communication : com@eragny.fr / 01 34 48 35 34
- Conception : Agence Aire / Groupe Rouge Vif
- Rédaction : Léa Vergnes, Charlotte Riguera, David Ponnusami
- Mise en page : Dominique Nseir
- Publicité : LVC Communication / 06 80 71 07 07
- Crédits photos : Photothèque municipale, Frank Petiton,
- Impression : L'Arthésienne — Liévin 8200 ex — Nautilus Classic 100 % recyclé Couverture 160 gr / Intérieur 120 gr

**POMPES FUNÈRES
MARBRERIE**

Les 2 Rives

**Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7**

01 34 64 17 53

www.pompes-funebres-2rives.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières
- Fleurs naturelles

Votre agence la plus proche est située au
13 place du 8 mai 1945 - 95610 ÉRAGNY

Poissy ■ Chanteloup-les-Vignes ■ Conflans-Sainte-Honorine
Carrières-sous-Poissy ■ Triel-sur-Seine ■ Colombes ■ Asnières-sur-Seine



*l'association de votre ville
qui vous facilite la vie,
en aidant les personnes
en recherche d'emploi.*

Particuliers, copropriétés, collectivités, entreprises :

*Entretien locaux et espaces verts, peinture,
déménagement, manutention, bricolage,
aide à la personne, mise à disposition de personnel.*

23, rue des pinsons - 95160 ERAGNY
Tél. : 01 30 37 19 07 - Fax : 01 30 37 20 72
www.adethe.org - adethe.asso@yahoo.fr

50%
de réduction
d'impôts !

Les fleurs du Domaine

Lundi : 9h à 12h et 14h à 18h
Du mardi au jeudi : 9h à 13h et 14h à 19h
Vendredi : 9h à 13h et 14h à 19h30
Samedi : 9h à 13h et 15h à 19h30
Dimanche : 9h à 13h



**Créations
florales pour
toutes les
occasions**

Livraison possible
Commande en ligne :
fleuriste-du-domaine.com

Les Fleurs du Domaine
13 place du 8 mai 1945
95610 Éragny

01 34 64 17 53
fleuriste.eragny@gmail.com



**QUI RAMÈNE LES ENFANTS
EN TOUTE SÉCURITÉ ?**

Le bon réflexe, c'est... **Babychou Services !**
www.babychou.com

Babychou Pontoise • 09 81 25 79 24



Maison LeRoux
Comme **BON** vous semble

Repas & services à domicile - 7 jours sur 7

Vous êtes pressés, vous manquez de temps, vous ne pouvez pas cuisiner ?
Maison Le Roux concocte de bons petits plats faits maison, juste pour vous !
Commandez vos repas dès maintenant, sur simple appel ou par mail.

- Plats cuisinés "maison"
- Régimes sans sel, sans sucre
- Repas moulins mixés
- Produits bio

Maison Le Roux
63 boulevard de Verdun
95 220 Herblay

01 39 60 59 92 contact@maisonleroux.fr www.maisonleroux.fr

SUPERMARCHÉS

G20



- Recharges téléphoniques
- Photomaton
- Livraison à domicile à partir de 50€ d'achat (voir conditions en magasin)
- Française des jeux
- Relais poste

FAITES VOS COURSES EN LIGNE ET RÉCUPÉREZ-LES 2H APRÈS

www.g20-minute.com

09 66 86 74 79 du lundi au dimanche de 9h à 21h

7, rue de la Papeterie
95610 Eragny-sur-Oise

ESPACE DECO

Entreprise familiale d'aménagements paysagers et urbains au service des collectivités.



Contactez-nous !

01 30 30 53 58
www.espacedeco.com

9, chemin de la Chapelle
Zone artisanale Saint Antoine
95300 ENNERY

- ESPACE VERT
- TERRAIN DE SPORT
- AIRE DE JEUX
- CRÉATION MINÉRALE
- GÉNIE VÉGÉTAL
- ÉLAGAGE
- CLÔTURE & ARROSAGE
- PATIO
- PAYSAGE D'INTÉRIEUR

Univers Primeurs
Le spécialiste du frais

+ beau
VOTRE MAGASIN DE LA RENTRÉE
+ grand + de choix

196 rue de l'Ambassadeur - ÉRAGNY 01 34 02 07 43 | www.universprimeurs.com

du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h15 - vendredi & samedi de 9h à 19h15 - dimanche matin de 9h à 12h30

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées

- Aide à l'autonomie
- Aide aux repas
- Accompagnements
- Aide ménagère

01 84 27 06 85

13 Les Maradas Verts
95300 Pontoise

petits-fils.com